

# FRANCE NATION VERTE

Agir • Mobiliser • Accélérer



SÉMINAIRE

## Booster la rénovation énergétique performante

Actions locales  
Défis collectifs



## Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	3
La massification des rénovations énergétiques performantes des bâtiments : une condition pour respecter la trajectoire de décarbonation de la France et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 .....	4
Le secteur du bâtiment : caractéristiques et enjeux de réduction de l'empreinte carbone.....	5
Des écarts très importants entre le nombre de rénovations énergétiques nécessaires pour respecter la trajectoire de décarbonation de la France et le nombre de rénovations réellement effectuées. .....	5
Des besoins en emploi importants pour répondre à ce défi .....	6
Quelques données pour l'Ardèche .....	6
<b>PRESENTATION DES ATELIERS DE LA MATINEE.....</b>	8
Introduction de la matinée : L'indicateur Climat & la conjoncture du marché .....	9
Atelier n°1 : Pourquoi être RGE ?.....	21
Atelier n°2 : Comment adapter la formation aux besoins des entreprises ? .....	23
Atelier n°3 : Quels leviers pour mieux recruter et mieux fidéliser ? .....	25
Atelier n°4 : École de production, une autre façon d'apprendre un métier ? .....	28
<b>PRESENTATION DE L'ATELIER DE L'APRES-MIDI.....</b>	32
Entre dispositifs nationaux & enjeux locaux, renforcer l'offre en rénovation énergétique .....	33
Atelier n°5 : Réussir une rénovation énergétique : avec qui et comment ? .....	38
1 - Organisation des chantiers de rénovation performante .....	41
2 - Acculturation, harmonisation et évolution des pratiques professionnelles .....	41
3 - Stabiliser la politique publique de l'habitat ou comment devenir résilient face aux changements permanents et inéluctables afin de réussir des rénovations performantes ?	43
Le secteur bancaire engagé dans la transition écologique .....	45
<b>LES PERSPECTIVES .....</b>	47
<b>LEGENDE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	48
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	49

# INTRODUCTION

Suite à la Conférence des Parties (COP) sur l'atténuation du dérèglement climatique présidée par la Préfecture de l'Ardèche qui s'est tenue en 2024, un groupe de travail sur la rénovation énergétique des bâtiments a été constitué. Ce groupe de travail co-piloté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations de L'Ardèche et de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ardéchoise a organisé un **séminaire le 14 mars 2025** à Viviers avec l'appui de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche, la fédération française du Bâtiment Drôme Ardèche et l'Ordre des Architectes visant à réunir les professionnels de la filière du bâtiment et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. L'objectif de ce séminaire : co-construire un plan d'actions cohérent pour le secteur et le territoire.

Le séminaire a été introduit par le Secrétaire général, Sous-préfet de l'arrondissement de Privas, John Benmussa, rappelant les éléments de contexte et les enjeux d'une massification des rénovations énergétiques performantes.



Photo 1 : intervention de monsieur le Secrétaire général

**Les enjeux collectifs** sont divers, ils font référence à la lutte contre la précarité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'indépendance énergétique, la réduction du gaspillage des ressources (sobriété).

**Les enjeux individuels** sont de nature à augmenter le confort des logements et à préserver la santé. Ils visent à moins subir l'augmentation et les variations du prix des

énergies, à réduire l'impact carbone de nos logements et à valoriser le patrimoine (étude des notaires : valeur verte<sup>1</sup>).

**La massification des rénovations énergétiques performantes des bâtiments : une condition pour respecter la trajectoire de décarbonation de la France et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050**

(Une des conditions pour rester sous la barre des 2 degrés de réchauffement)

La rénovation énergétique performante des logements est une nécessité afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

La Loi Climat & résilience Art. 155<sup>2</sup> précise la définition d'une rénovation énergétique performante et rénovation énergétique performante globale.

*Une rénovation énergétique est dite performante dès lors que les travaux, "qui veillent à assurer des conditions satisfaisantes de renouvellement de l'air", garantissent le respect de plusieurs conditions : classement post-travaux en classe A ou B, étude d'au moins six postes de travaux énergétiques (isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ainsi que les interfaces associées). Deux dérogations sont toutefois possibles pour être qualifiée de rénovation énergétique performante. D'une part, pour les bâtiments qui, en raison de leurs contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ou de coûts manifestement disproportionnés par rapport à la valeur du bien, ne peuvent pas faire l'objet de travaux de rénovation énergétique permettant d'atteindre au moins la classe B, mais gagnent au minimum deux classes et ont permis de traiter les six postes de travaux évoqués plus haut. D'autre part, pour les bâtiments classés F ou G, dès lors qu'ils atteignent au moins la classe C et que les six postes de travaux ont été traités.*

*Une rénovation énergétique performante est dite globale lorsqu'elle est réalisée dans un délai maximal (fixé par décret<sup>3</sup>), qui ne pourra être inférieur à 18 mois pour les bâtiments ou parties de bâtiment à usage d'habitation ne comprenant qu'un seul logement ou à 24 mois pour les autres cas de figure, et dès lors que les six postes de travaux ont été traités.*

---

<sup>1</sup> <https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/etudes-et-analyses-immobilier/performance-energetique-la-valeur-verte-des-logements>

<sup>2</sup> Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (Journal officiel du 24 août 2021)

<sup>3</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045536708>

## Le secteur du bâtiment : caractéristiques et enjeux de réduction de l'empreinte carbone

On estime à 4,5 millions de passoires énergétiques en France, c'est le premier poste de consommation d'énergie : 45% des consommations d'énergie sont liées aux bâtiments résidentiels et tertiaires et représentent un quart des émissions de gaz à effet de serre (2ème poste d'émission de GES après le transport).

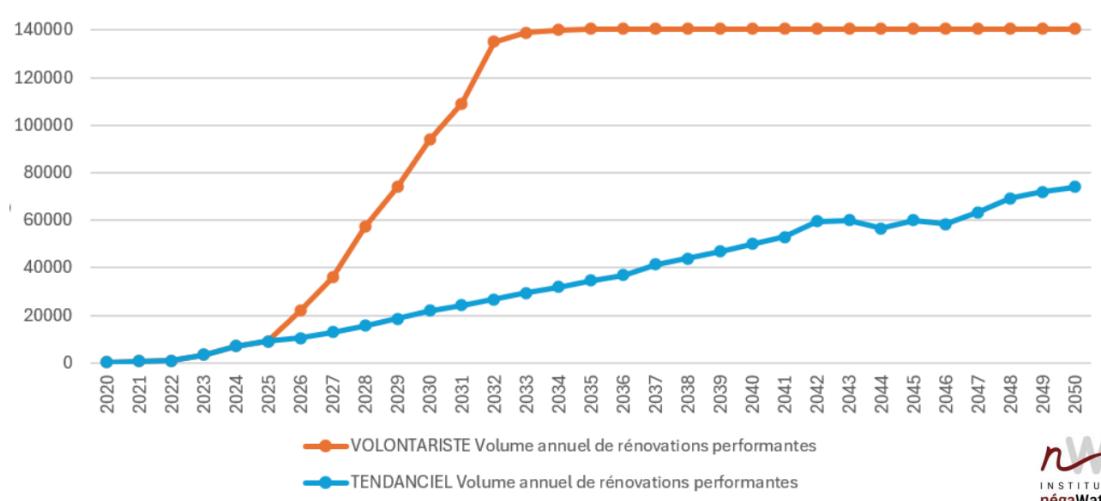
En France, la Stratégie Nationale bas carbone (SNBC)<sup>4</sup> consiste à mettre en œuvre 600 000 rénovations performantes par an d'ici 2030 dont 400 000 maisons individuelles et 200 000 logements collectifs, puis 700 000 par an jusqu'en 2050.

**Des écarts très importants entre le nombre de rénovations énergétiques nécessaires pour respecter la trajectoire de décarbonation de la France et le nombre de rénovations réellement effectuées.**

Selon les chiffres de l'institut Négawatt (*Cf Outil ECLORE soutenu par la DREETS ARA en accès libre en oct. 2025*), nous sommes à environ 91000 rénovations d'ampleur en France par an actuellement, 100 000 si on ajoute les rénovations non aidées, il faudrait passer à un million/an. Au niveau de la Région Auvergne Rhône Alpes, 8000 rénovations performantes sont réalisées par an actuellement, dans un scenario volontariste, il serait nécessaire d'atteindre 140 000 rénovations performantes par an.

Le scenario tendanciel montre dans le schéma ci-dessous un augmentation de 9% par an).

**Scénario de rénovation résidentiel** Projection Auvergne-Rhône-Alpes



<sup>4</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>  
Synthèse du séminaire Booster la rénovation énergétique performante des bâtiments  
14 mars 2025 – Viviers – Ardèche p.5

## Des besoins en emploi importants pour répondre à ce défi

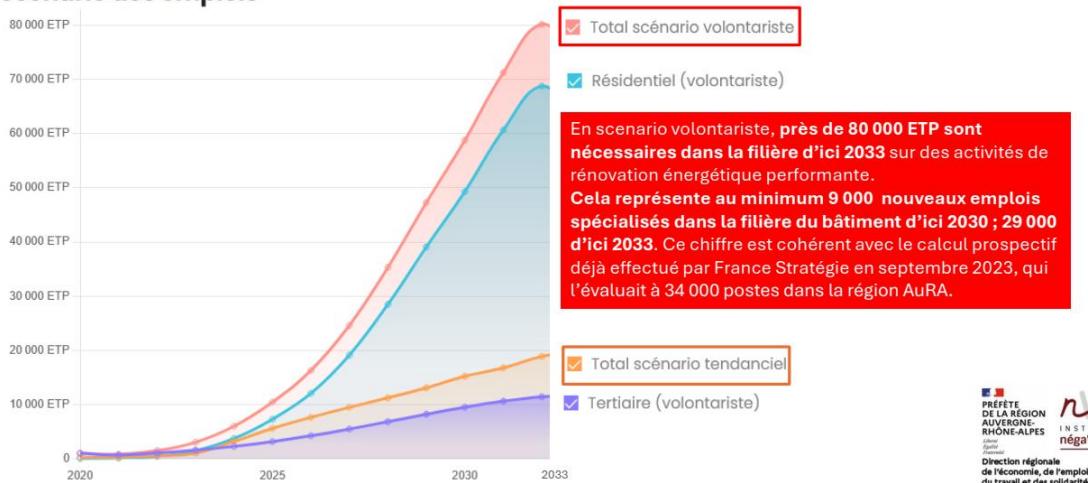
D'après France Stratégie, on estime qu'il faudra créer entre **170 000 et 250 000 emplois supplémentaires d'ici 2030** dans la rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle de la France métropolitaine, avec des besoins en formation ambitieux.

Selon le scénario de l'Institut Negawatt, la tendance des tensions sur l'emploi dans ce secteur en Auvergne Rhône Alpes est de près de 80 000 ETP (Équivalent Temps Plein) dans un scénario volontariste.

### Un « mur » de l'emploi ?

Une forte tension dans les 8 années à venir pour tenir la trajectoire régionale, à qualifier en fonction des métiers concernés et des possibilités de mobilités d'activité

#### Scénario des emplois



### Quelques données pour l'Ardèche ...

Le nombre de logements en Ardèche (résidences principales, secondaires et vacants) est au nombre de 209 963. 73% sont des résidences principales dont 72 % sont des maisons individuelles, 47 % du parc de logements est chauffé aux énergies fossiles (fioul, gaz)<sup>5</sup>.

Le nombre de logement d'avant 1975 est de 54%. Les étiquettes énergie A et B représentent 7% du parc de logements, tandis que les passoires énergétiques (F et G)

<sup>5</sup> Source : INSEE

en représentent 44%. Le nombre d'entreprises labellisées RGE s'élèvent à 543 soit **14,8%** des entreprises du bâtiment<sup>6</sup>.

En conséquence, l'objectif du groupe de travail est de proposer aux entreprises de mettre en visibilité cet état de fait, de valoriser les dispositifs existants, de les rendre accessibles et de proposer des actions qui soient en corrélation avec les objectifs de la COP ardéchoise.

Cette journée a mobilisé entre 80 et 90 professionnels à Viviers. Parmi les personnes présentes nous avons eu :

- 48 professionnels de la filière (Architectes, MonAccompagnateurRenov<sup>7</sup> (MAR), Bureaux d'étude, Artisans) soit **53%**.
- 32 professionnels du réseau de l'emploi, de la formation ou de l'insertion (OPCO, Organismes de formation, Réseau pour l'emploi, etc.) soit **35%**.
- Une 10 aine de professionnels des services de l'Etat (DDETS PP 07, DDT) et des collectivités territoriales soit **8%**.

Des interventions et des animations ont été menées par nos partenaires.

Afin d'apporter des éléments de conjoncture, madame Pourailly directrice de la Banque de France a présenté l'indicateur climat et le scenario tendanciel du marché du secteur du bâtiment.

Quatre ateliers simultanés ont suivi sur des enjeux majeurs pour massifier le nombre de rénovations performantes : labellisation RGE, adaptation de la formation, recrutement et fidélisation, modalité d'apprendre et d'attirer les jeunes, l'école de production.

Pour introduire l'après midi, l'intervention conjointe de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et de la Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, de l'Emploi et des Solidarités Auvergne Rhône Alpes (DREETS ARA) a permis de présenter les leviers pour augmenter l'offre de rénovation énergétique performante entre les enjeux nationaux et enjeux locaux.

Les participants et participantes ont pu travailler sur un sujet d'importance pour réfléchir à comment articuler et mettre en œuvre un projet de rénovation performante en interrogeant le rôle de chacun des métiers dans un parcours type.

La journée s'est clôturée avec le président du comité des banques Drôme Ardèche pour échanger sur l'interconnaissance des Espace Conseil France Rénov' et les dispositifs existants.

---

<sup>6</sup> Source Institut Negawatt

<sup>7</sup> <https://france-renov.gouv.fr/mon-accompagnateur-renov/prestations>

## PRESENTATION DES ATELIERS DE LA MATINEE

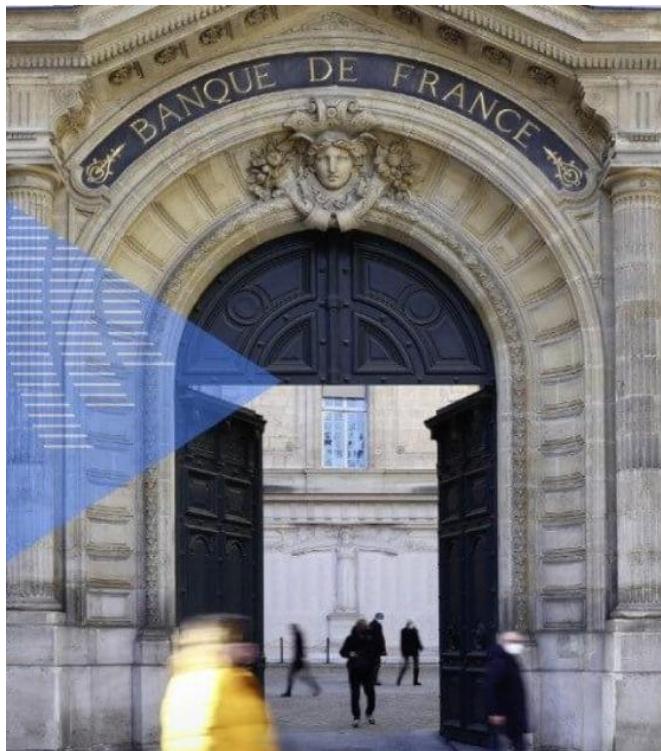


*Photo 2 : Atelier formation et recruter/fidéliser*

## Introduction de la matinée : L'indicateur Climat & la conjoncture du marché



Photo 3: Une intervention de Laurence Pourailly directrice de la Banque de France



## L'Indicateur Climat de la Banque de France et la conjoncture dans le secteur de la construction

Laurence Pourailly, Directrice de la Banque de France en Ardèche

14 mars 2024 – Séminaire « Booster la rénovation énergétique performante en Ardèche: actions locales et défis collectifs »





## 1. Présentation de l'Indicateur Climat de la Banque de France

CLASSIFICATION : INTERNE



### Le Banque de France, pionnière sur le climat



La Banque de France est **pionnière** sur les risques climatiques, avec notamment la participation à la création du **Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial Sector en 2017** (<https://www.ngfs.net/>). Parti de 8 membres, ce réseau en compte aujourd'hui 135, et 21 observateurs. Il produit de nombreux rapports pour agir sur différents volets de la finance, produit des scénarios, etc...

De façon plus large, les risques climatiques ont un lien fort avec les missions de la Banque de France :

- la politique monétaire : exposition des créances privées en collatéral du refinancement **banque centrale**.
- la stabilité financière : exposition des portefeuilles de prêts et titres de dettes entreprises des **banques, assureurs vie** aux risques climatiques

La Banque de France est également très engagée **sur sa propre politique RSE**.



## Un cadre réglementaire rénové



Dans le contexte du vote de la **loi Industrie verte** :

- le **Comité de Financement de la Transition écologique** a confié le 12 juillet 2023 à la BdF la définition d'un mécanisme national d'**Indicateur Climat pour les entreprises**
- Un **amendement** au **Code Monétaire et Financier** a donné à la BdF la base légale pour collecter et évaluer l'exposition aux risques climatiques :

« La Banque de France est **habilitée à se faire communiquer** par les entreprises non financières tous documents et renseignements, y compris les données nécessaires à la compréhension des **impacts, des risques et des opportunités de leurs activités au regard des enjeux de durabilité**, qui lui sont nécessaires pour l'exercice de ses missions » (L141-6 du CMF).

« La Banque de France assure [...] le suivi du financement des entreprises non financières, **y compris la mesure de l'exposition de ces entreprises aux risques climatiques**. » (L141-6 du CMF).

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

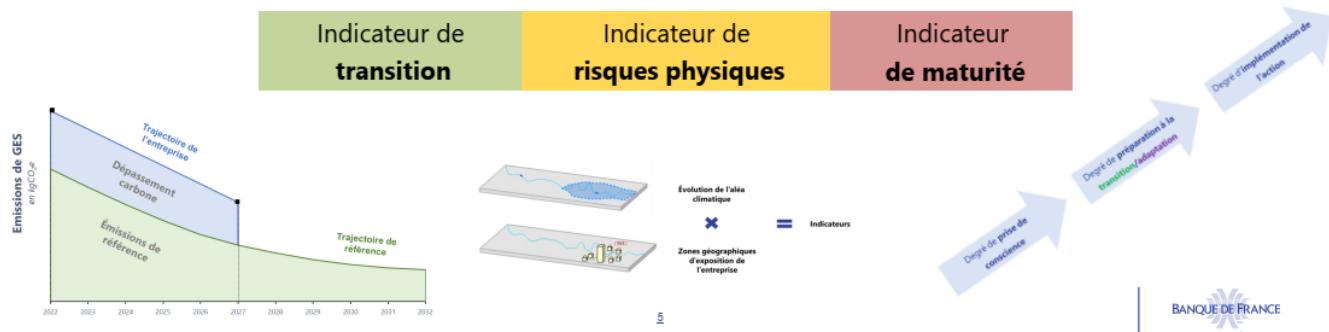
## L'indicateur Climat de la Banque France

Depuis plusieurs années, la BdF poursuit des travaux pour apprécier le positionnement des entreprises face aux enjeux climatiques.

Dans ce contexte, nous avons développé un prototype d'Indicateur Climat.

Cet Indicateur Climat évalue la stratégie de transition de l'entreprise et son exposition aux risques physiques. Il est structuré en 3 axes :

- Deux axes quantitatifs : trajectoire de **transition** en premier lieu, et **risques physiques**
- Un axe à **dire d'expert** : maturité sur les enjeux climatiques

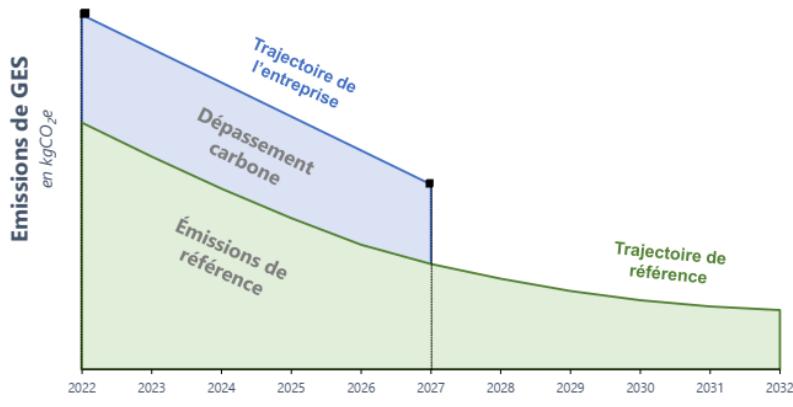


## La trajectoire par rapport à la transition bas carbone



La BdF a établi un partenariat avec l'ADEME. L'indicateur climat de transition capitalise sur la **méthodologie ACT** (Accelerate Low Carbon Transition), dont l'ADEME est un membre fondateur.

La **trajectoire individuelle** de décarbonation de l'entreprise, basée sur des **actions tangibles** (documentées, chiffrées et avec des moyens financiers engagés), est comparée à une **trajectoire de référence** compatible avec l'accord de Paris (trajectoires construites à partir des références **sectorielles** l'Agence Internationale de l'Énergie).



BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

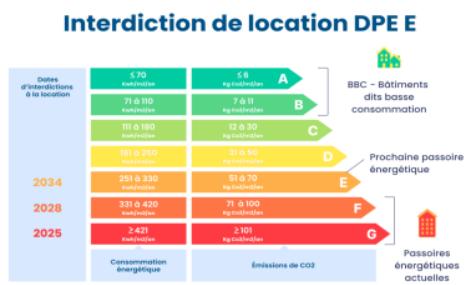
## Le risque de transition



C'est le risque d'un ajustement **brutal**, souvent **contraint** et **coûteux** dans la gestion des entreprises, en cas d'inadaptation ou de mauvaise anticipation de la transition vers une économie bas carbone.

### Exemples :

- **Restrictions européennes** sur la vente de véhicules thermiques après 2035 : pour les constructeurs en retard sur l'électrique, ce mauvais choix stratégique peut engendrer des pertes financières
- **Interdiction** de location des logements avec un mauvais DPE : risque financier pour les foncières qui n'ont pas anticipé les rénovations-isolations de leur parc.



Source : Empruntdis.com

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

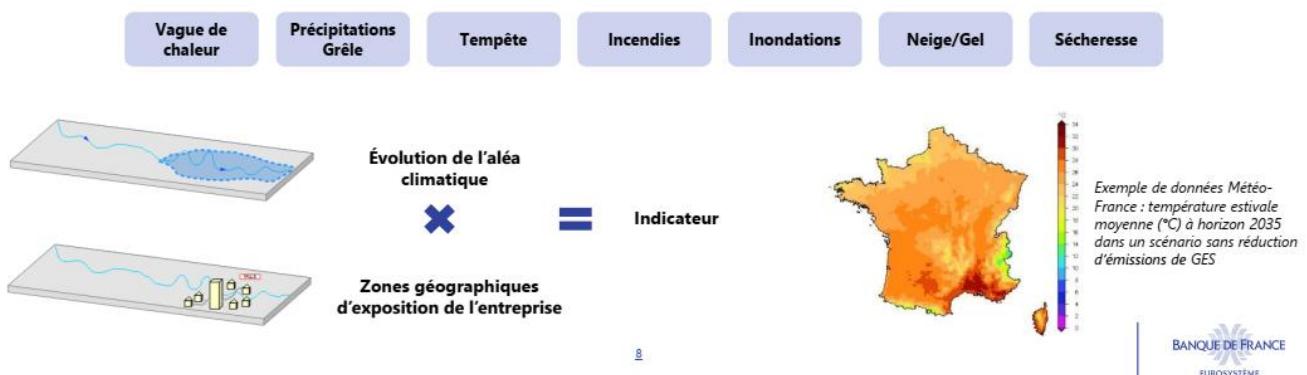


## Les risques physiques

Ce sont les **conséquences des aléas climatiques** sur l'activité économique.

L'entreprise est exposée à des risques physiques à partir du moment où ses zones géographiques d'exposition sont soumises à des aléas climatiques. Pour une entreprise donnée, un indicateur de risques physiques quantifie un **niveau d'adaptation** à l'évolution des aléas climatiques.

**Exemple :** une entreprise subit une paralysie de son outil de production suite à une vague de chaleur (Impact direct)



## Maturité: une appréciation à dire d'expert

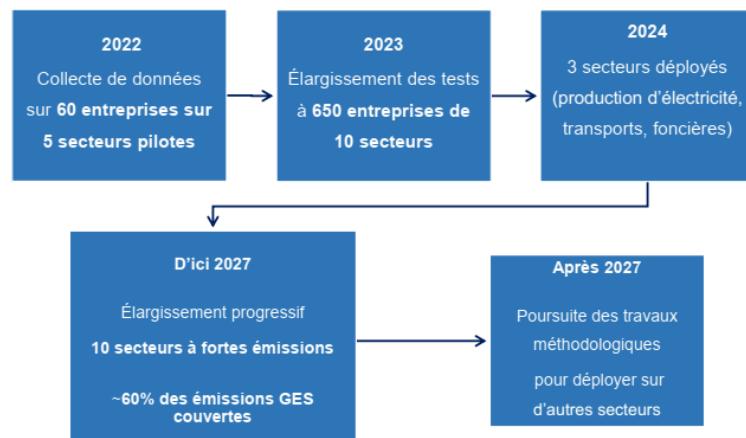
L'indicateur de maturité mesure le degré de maturité de la **stratégie climatique** de l'entreprise, tant vis-à-vis de l'**impact de ses émissions de gaz à effet de serre** que de son exposition et son **adaptation face aux risques physiques** climatiques. Ils capitalisent également sur la **méthodologie ACT**.

Trois piliers d'étude fondamentaux, tant pour la **maturité de transition** que pour la **maturité de l'adaptation** :



## La démarche de construction autour de l'indicateur climat

- ✓ Une construction progressive, reposant sur des **tests de terrain**, en priorisant en termes de développement, la **dimension transition**, couplée à la **maturité** :



10

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

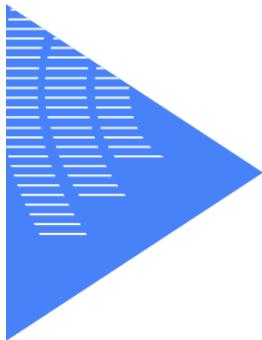
## En conclusion, l'Indicateur Climat sera ...

- Un indicateur **indépendant et gratuit pour les entreprises**
- Permettant de **mieux apprécier leur situation** au regard de la transition climatique et des risques physiques
- Complémentaire de la **cotation financière**



11

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME



## 2. Conjoncture dans le secteur de la construction, à l'appui des réponses des chefs d'entreprises de la région à notre dernière enquête de conjoncture

CLASSIFICATION : INTERNE



### LES ENTREPRISES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2025



- Enquête réalisée entre fin novembre 2024 et mi-janvier 2025
- Plus de 4 300 réponses collectées

Représentativité en % des effectifs du secteur



- 4 indicateurs

- Chiffre d'affaires
- Effectifs
- Investissements
- Rentabilité

13



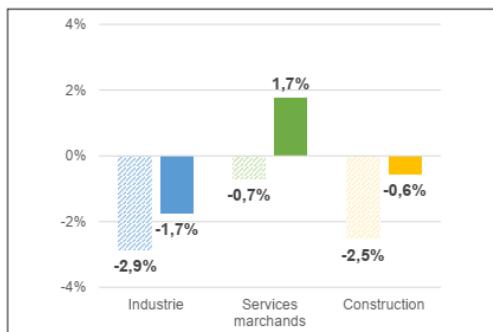
## UN RALEMENTISSEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE, ACCENTUÉ AU SECOND SEMESTRE 2024



### Panorama global

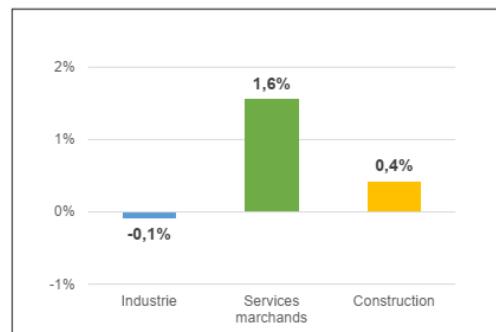
#### Évolution des chiffres d'affaires en 2024

En volume = grisé ; en valeur = plein



#### Évolution des effectifs totaux en 2024

(intérim inclus)

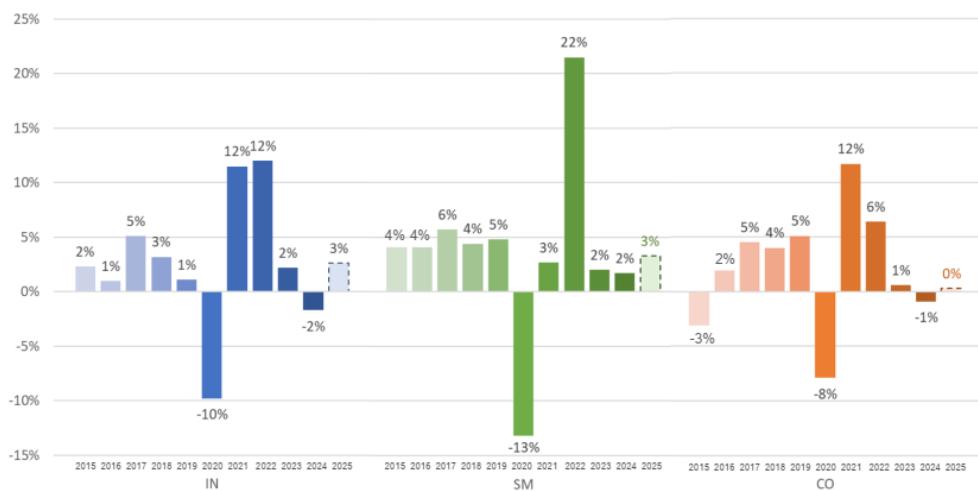


Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, *Les entreprises en Région : Bilan 2024 et Perspectives 2025*

14



## EVOLUTION DES CHIFFRES D'AFFAIRES ANNUELS PAR GRAND SECTEUR 2015 -2025

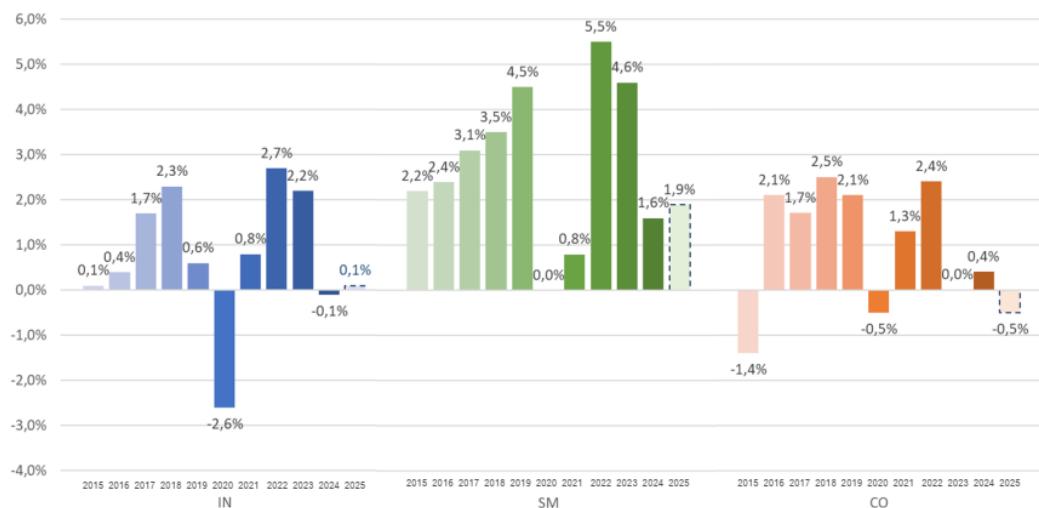


Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, *Les entreprises en Région : Bilan et Perspectives*  
*Évolution des chiffres d'affaires estimés fin d'année de 2015 à 2024 et prévisions pour 2025*

15



## EVOLUTION DES EFFECTIFS ANNUELS PAR GRAND SECTEUR 2015 -2025



Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, *Les entreprises en Région : Bilan et Perspectives*  
 Évolution des effectifs totaux (internes + intérim) estimés fin d'année de 2017 à 2024 et prévisions pour 2025

16



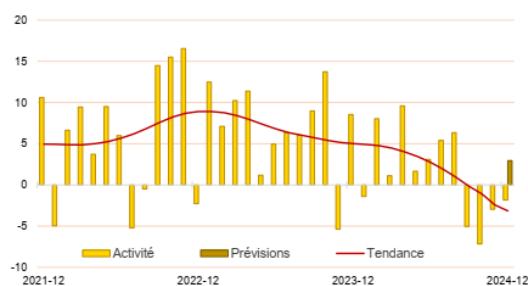
## UN RALEMENTISSEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE, ACCENTUÉ AU SECOND SEMESTRE 2024



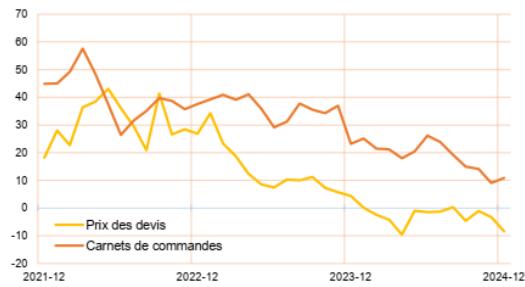
### CONSTRUCTION

✓ 8 % des effectifs salariés de la région

#### Évolution de l'activité dans le bâtiment (en solde d'opinion CVS)



#### Situation des carnets de commandes et évolution des prix des devis (en solde d'opinion CVS)



Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, *Tendances régionales* – décembre 2024

17

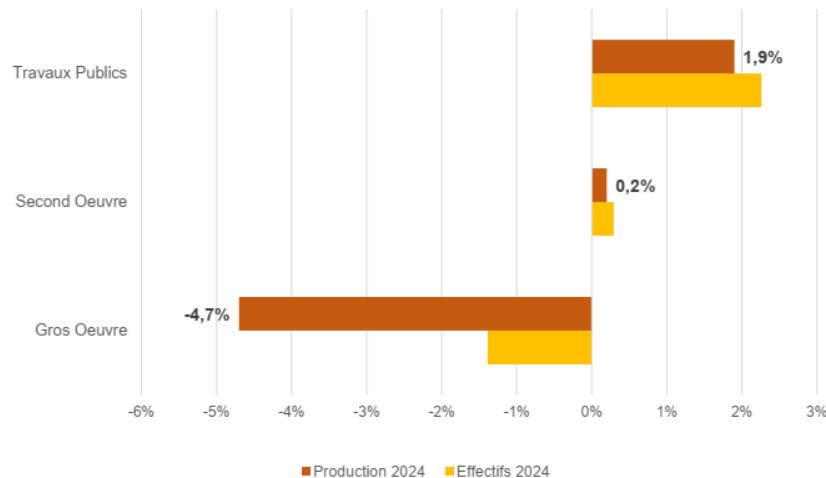


## UN RALEMENTISSEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE, ACCENTUÉ AU SECOND SEMESTRE 2024



Moyenne  
Construction  
-0,6%

### Évolution de la production et des effectifs par secteur en 2024



Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, Les entreprises en Région : Bilan 2024 et Perspectives 2025

18

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

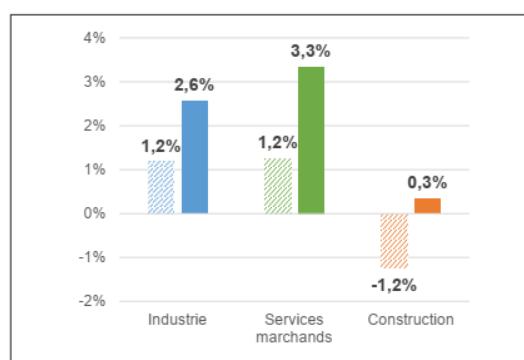
## REPRISE MODÉRÉE ATTENDUE EN 2025, À L'EXCEPTION DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION



### Panorama global

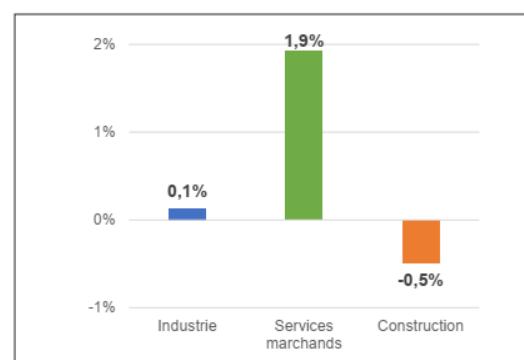
#### Évolution des chiffres d'affaires en 2025

En volume = grisé ; en valeur = plein



#### Évolution des effectifs totaux en 2025

(intérim inclus)



Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, Les entreprises en Région : Bilan 2024 et Perspectives 2025

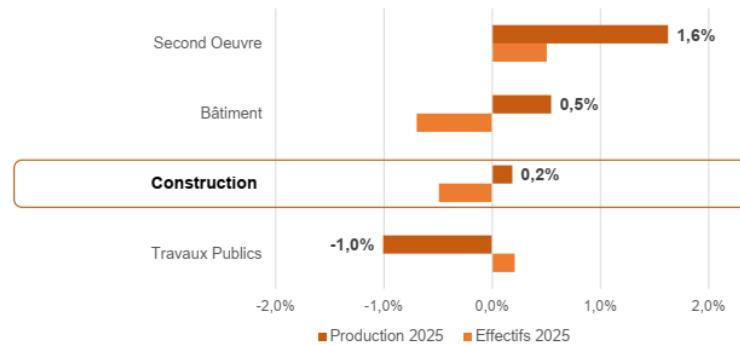
19

BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

## 2025 : CHIFFRES D'AFFAIRES PAR SOUS-SECTEURS CONSTRUCTION



Prévisions de production pour 2025



Source : Banque de France, Auvergne Rhône-Alpes, Les entreprises en Région : Bilan 2024 et Perspectives 2025



## UN BAISSE DES TAUX AMORCÉE DEPUIS JUIN 2024



Source : Banque de France, webstat

### Décisions de politique monétaire

- **Hausse rapide des taux directeurs de la zone euro (4 hausses en 2022, 6 hausses en 2023) pour assurer un retour de l'inflation vers l'objectif de 2 %**
  - +50 bp en juillet 2022
  - +75 bp en septembre 2022
  - +75 bp en octobre 2022
  - +50 bp en décembre 2022
  - +50 bp en février 2023
  - +50 bp en mars 2023
  - +25 bp en mai 2023
  - +25 bp en juin 2023
  - +25 bp en juillet 2023
  - +25 bp en septembre 2023

### Baisse des taux depuis juin 2024

- -25 bp en juin 2024
- -25 bp en septembre 2024
- -25 bp en octobre 2024
- -25 bp en décembre 2024
- -25 bp en février 2025
- -25 bp en mars 2025

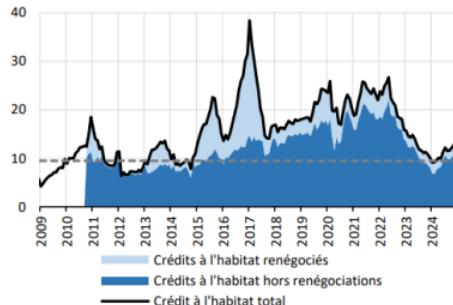


## AVEC LA BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT DEPUIS L'ÉTÉ, LA PRODUCTION DE CRÉDIT IMMOBILIER EST REPARTIE À LA HAUSSE

La production mensuelle de nouveaux crédits (hors renégociations) a enregistré une tendance baissière de mai 2023 à mars 2024, avec un fléchissement de la demande observé dans un contexte de taux d'intérêt élevé.

Soutenue par les baisses de taux successives depuis l'été, elle s'est redressée au second semestre 2024, pour repasser le seuil de 10 M€ mensuel en fin d'année, et atteindre un point haut à 11,6 Md€ en décembre.

Crédits nouveaux à l'habitat à destination des particuliers, CVS, en Mds€



## Atelier n°1 : Pourquoi être RGE ?



Photo 4 : Laurent Barruyer Secrétaire général CAPEB Ardèche – Serge Saussac Responsable du service juridique et économique Fédération Française du BTP 26/07

Depuis 2011, le label RGE est une éco-conditionnalité pour accéder au marché de la rénovation. Quelles sont les motivations et/ou les freins à être labellisé aujourd’hui ?

14 % des entreprises sont labellisées en Ardèche, certaines ne poursuivent pas la labellisation pourtant ce label sans garantir une qualité du service rendu est un incontournable du parcours aidé pour les usagers.

L’Atelier était composé de professionnels et acteurs de la filière une entreprise du bâtiment, de plusieurs architectes et de professionnels labellisés MonAccompagnateurRénov', l’Agence de la Transition Ecologique, l’Agence Nationale de l’Amélioration de l’Habitat (ANAH) , l’Agence Locale de l’Energie et du Climat (ALEC07) et deux Communautés de communes.

- Les échanges/débat sur la **portée du label RGE** :

Des questions nombreuses ont porté sur les axes d’économie d’énergie, de dimensions environnementales relevant d’autres approches (à l’instar des éco-matériaux) et des questions sur des sujets traités au niveau national.

=> En revanche les **aides locales (bonus)** peuvent inciter les porteurs de projets à orienter leur choix sur les matériaux biosourcés.

- **Un nombre d’entreprises RGE** est insuffisant sur les territoires excentrés. Ce contexte peut avoir un effet limitatif sur le nombre de rénovations engagées, accentuées par une réticence de certains propriétaires à recourir à des entreprises « extérieures ».

La problématique de **la fraude ou de la mal-façon** génère une qualité insuffisante : le fait de sociétés commerciales souvent nationales ou régionales avec un fort taux de sous-traitance a été évoquée et entrave la confiance des potentiels usagers ayant un projet.

Certains métiers sont insuffisamment couverts (pour exemple : les menuisiers)

Pour pallier à ce manque d'informations : le groupe de travail préconise **la mise en place de réunions en direction des professionnels** sur ces territoires pour les accompagner dans la labellisation notamment.

Les organisations Professionnelles sont volontaires pour être partenaires des communautés de communes

- **Qualité des travaux** : pour que les projets de rénovation énergétique performante soient garantis, l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation est une nécessité. Ces actions doivent être planifiées au plus près des entreprises et doivent être développées dans les territoires excentrés, au plus proche des professionnels. Ces professionnels constituent une partie du tissu économique des territoires et contribuent au maintien de l'emploi.

Le Groupe de travail préconise :

- la poursuite **des 5 à 7 organisés par l'ALEC07** pour la partie **sensibilisation** ;
- l'organisation de **formations délocalisées** des organisations professionnelles (Exemple : FEEBAT) ;
- l'actualisation de formations **dédiées au bâti ancien** (anciennement Batip) ;

**A noter des points positifs** : 15 OPAH actuellement sur 18 EPCI en Ardèche

## Atelier n°2 : Comment adapter la formation aux besoins des entreprises ?



Photo 5 : Caroline Barlerin Responsable de Projet FARE Asder, Laurent Geffroy Conseiller en Formation Continue Greta Ardèche Drôme, Julien Pulicari Expert Emploi Compétences et Formation Institut Negawatt

Réussir les rénovations performantes suppose de s'appuyer sur l'expertise d'un réseau de professionnels spécialisés et organisés pour répondre à ce marché.

L'atelier s'est déroulé en sous groupe : 2 tables de 8 personnes

Après une introduction présentant le cycle de la rénovation énergétique performante présenté par NEGAWATT, les participants ont été amenés à définir des priorités.

Constituer un réseau de professionnels pour réussir des rénovations performantes :

- Quels besoins en spécialisations supplémentaires ?
- Quelles modalités de formation adaptées à ces besoins (formation en alternance, professionnalisante, certifiante, etc.) ?

**10 mots clés** à prioriser que sont :

Enveloppe/isolation, Étanchéité à l'eau, Étanchéité à l'air, Cycle de la rénovation performante, Rénovation globale, Gestes métiers, Interfaces/continuité isolation, Systèmes, Modularité, Certification.

Les deux groupes ont priorisé **six mots clés** :

- Etanchéité à l'air
- Certification
- Modularité
- Rénovation globale
- Enveloppe/isolation

Un mot complémentaire a émergé

**Coordination/maitrise d'œuvre tout corps d'état**

## Les préconisations qui ont émergé de cet atelier

Mettre en place des **formations innovantes en proximité** reprenant l'ensemble des items ou mots clés, qui soient :

**Hybridées**

(présentiel/distanciel)

Avec tous les **acteurs de la rénovation** (favoriser le réseau)

- Proposer des **certifications** ou à minima des attestations de compétences (open badge)
- Travailler et construire **un réseau** pour favoriser les bonnes **pratiques**



Photo 6 : Atelier formation

### Atelier n°3 : Quels leviers pour mieux recruter et mieux fidéliser ?



Photo 7 : Sandrine Gandon Conseillère entreprise Filière Bâtiment, CDE France Travail – Valérie Veyrenc Déléguée à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels DDETS PP de l'Ardèche

Les besoins en main d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique sont importants, un phénomène exacerbé par des départs à la retraite programmés, cet atelier a pour objectif de révéler ce qui marche, marche moins bien et ce que nous pouvons améliorer.

Selon France Stratégie, on estime qu'il faudra créer entre **170 000 et 250 000 emplois supplémentaires d'ici 2030** dans la rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle de la France métropolitaine, avec des besoins en formation ambitieux.

Les principales problématiques que rencontrent les entreprises sont l'attractivité des métiers et la fidélisation des salariés. Nous avons voulu dans cet atelier mettre en lumière les forces, les faiblesses, les risques et les leviers pour arriver à des objectifs définis que sont le recrutement et la fidélisation.

Deux groupes de 8 personnes ont participé à cet atelier, dans un premier nous avons identifiés les forces et faiblesses du secteur, ainsi que les opportunités et menaces auxquels font face les entreprises.

	FORCES	FAIBLESSES
INTERNE	<b>Conditions de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ambiance de travail</li> <li>• Organisation des chantiers</li> </ul> <b>Sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de qualité (évolution)</li> </ul> <b>Organisation du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires/organisation du temps de travail</li> <li>• Evolution sur l'équilibre des temps sociaux</li> </ul> <b>Formation</b>	<b>Manque d'attractivité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement de travail (climat, .)</li> <li>• Salaires</li> <li>• Evolution des carrières</li> <li>• Difficultés à prendre du temps pour former</li> <li>• Un secteur très peu mixte</li> </ul> <b>Manque de temps</b> pour l'accueil et intégration Faiblesse dans l' <b>investissement</b> dans la gestion du personnel

	OPPORTUNITES	MENACES
EXTERNE	<b>Chantiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clients locaux</li> <li>• Opportunité de chantiers</li> </ul> <b>Coopérative d'activité (pollen scop bâtiment)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneur salarié</li> <li>• Coopération entre les salariés</li> </ul>	<b>Manque de personnels formés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieux de formation</li> <li>• Offres de formation de plus en plus éloignés et notamment les formations liées à la transition écologique</li> <li>• Evolution des carrières</li> </ul> <b>Manque d'accompagnement des entreprises sur le sujet de la formation</b> <b>Manque de financements</b> : aide à l'embauche et à la formation, reconversion professionnelle

Suite à ce postulat de départs, nous avons commencé à travailler des préconisations et/ou leviers pour intervenir sur les thématiques évoquées en les classant en trois thématiques.



- **Valoriser les métiers, les savoirs-faire** : prendre comme levier le sens au travail à travers les défis à relever dans le cadre du changement climatique et de la transition écologique (contribution à la réduction de l'empreinte carbone, précarité énergétique, etc.)
  - **Accueillir des publics diverses** : professionnels, jeunes en formation, personnes en reconversion, public féminin sur des chantiers (immersions)
  - Promouvoir les **métiers et les parcours** : témoignages
- 
- Apporter plus de souplesse dans **l'organisation du travail** : horaires
  - Répondre à l'articulation des différents temps sociaux
- 
- Favoriser l'alternance (apprentissage, modules de formation en situation de travail,.. )
  - Etre en capacité d'accueillir de nouveaux salariés, des stagiaires par un salarié référent. Valoriser le tutorat
  - Favoriser l'esprit d'équipe, la qualité d'équipe



Photo 8 : Atelier Recruter et fidéliser

## Atelier n°4 : École de production, une autre façon d'apprendre un métier ?



Photo 9 : Mélanie HERITIER, Directrice MDEF Sud Ardèche, Emilie NANCEY, Chargée de projet chaleur renouvelable ALEC07

Une troisième voie pour les jeunes afin de se former et accéder à un métier en tension en sud Ardèche. Un outil au service des jeunes et des territoires piloté par les acteurs économiques.

L'école de production est un outil de **formation hybride** entre lycée professionnel et CFA. La Fédération des écoles de production (FNEP) parle de **3ème voie**. Les Écoles de production (EP) certifiées par un label, sont déclarées au Rectorat de l'académie et sont juridiquement définies dans **l'article 25 de la Loi du 5 septembre 2018**.

La pédagogie du « Faire pour apprendre », composée de deux tiers de pratique pour un tiers de théorie est appliquée dans ce type d'école. Elle permet de proposer un cadre différent pour réussir.

Elles préparent les jeunes de 15 à 18 ans, à un Certificat d'Aptitude Professionnelle (Chiffre de juin 2024 : 90 % de réussite) ou à un BAC professionnel (chiffre de juin 2024 : 88% réussite). Les sorties du cursus se caractérisent par 50 % de poursuite d'étude et presque 100% d'insertion professionnelle à la fin du cursus.

Il existera, à la rentrée 2025, 74 EP en France ; la Fédération Nationale des Écoles de Production vise un objectif de 100 en 2028.

En général, le financement d'une école de production se répartit comme suit :

- un tiers de financement de l'État,
- un tiers du Conseil Régional
- et un tiers des productions vendues.

Un élève coûte en moyenne entre 12 000 et 16 000 € / an (cela varie en fonction de la filière de formation et des investissements nécessaires). En tenant compte de la totalité des coûts, c'est relativement proche du coût d'un élève en formation professionnelle classique mais l'Éducation Nationale communique sur des coûts inférieurs car elle ne prend pas en compte les coûts des locaux assurés par les Conseils régionaux et non par les établissements.

Les filières des Écoles de Production sont variées : Bâtiment, Automobile, Métiers de la Terre, Métiers du bois, Restauration, Industrie.

En sud Ardèche, la filière qui a été retenue est celle des métiers de la rénovation énergétique. Il a été précisé que la rénovation énergétique performante ne nécessitait pas principalement de nouveaux métiers mais des nouvelles compétences à ajouter à des métiers existants. Ces compétences et les besoins des métiers du bâtiment sont à questionner pour préciser la coloration et le référentiel de la formation à développer dans la future École de Production rénovation énergétique en Ardèche Sud.

### **Témoignage en visioconférence : Présentation de l'expérience de Lamastre "Les Jardiniers de Macheville " par Mme Isabelle BILLOT, directrice**

Le seul critère de sélection des écoles de production est la **motivation**. L'école de Lamastre limite les classes à 8 élèves pour stimuler la passion pour le métier qu'ils apprennent mais aussi pour répondre à une contrainte d'organisation de transport sur les chantiers.

- La création d'une EP est un **projet territorial porté par toute une filière professionnelle**. Le rôle et l'engagement des professionnels sont prépondérants. L'activité de production génère environ l'équivalent de 2 ETP (Équivalent Temps Plein) par classe sur l'année.

Les jeunes étant en formation, le travail réalisé est plus lent. L'École de Production ne génère pas de concurrence pour les entreprises du territoire, elle est même **complémentaire**. Elle n'a pas d'action sur d'éventuelles parts de marché.

- Elle permet aux jeunes en échec scolaire, qui ne trouvent pas leur place dans le système scolaire classique, de révéler leur capacité à évoluer. L'école de Lamastre a eu un taux de réussite de 100 % à l'obtention du CAP Travaux Paysagers. 70 % des jeunes qui étudient dans l'école de Lamastre présentent l'envie de poursuivre leurs études après cette formation, et les 30% restants sont insérés dans le marché de l'emploi. Avec son CAP Travaux Paysagers développé à sa création, l'école de Lamastre a remporté un succès dans la formation de ses élèves qui lui permettra de proposer à partir de la rentrée 2025, un nouveau CAP horticole et un BAC Pro paysagiste. L'implantation territoriale de l'école est également une réussite.

## Dans cet atelier, nous avons échangé sur les besoins sur le territoire Ardéchois

D'après les participants à l'atelier, de nombreux métiers du bâtiment ont des besoins en main d'œuvre, notamment la menuiserie, les métiers du plâtre et de l'isolation, la maçonnerie, le chauffage, et la charpenterie.

Lors de cet atelier, les professionnels participants ont été interrogés sur les compétences et les métiers à développer pour faciliter la rénovation énergétique performante. Ces besoins sont un point de départ de la réflexion à mener pour définir le contenu de la formation de la future EP en Sud Ardèche. Plusieurs idées de métiers/tâches ont été évoquées :

- ✓ **Menuiserie** : remplacement et pose avec contrainte de la rénovation en Ardèche
- ✓ **Isolation** Murs, toiture :
  - Rénovation toiture ancien bâti (Lauze de Schiste)
  - Enduit extérieur chaux/chaux chanvre
  - Traitement des ponts thermiques
  - Utilisation isolation bio sourcée
- ✓ **Gestion de l'humidité**
  - Compatibilité entre les matériaux et les supports sur la question de la migration de la vapeur d'eau (préconisation)
  - Techniques de Ventilation
  - Compétences VMC Double Flux
  - Gestion du taux radon
- ✓ **Chauffagiste**
  - Compétences co-énergie et solaire

### Priorisation du groupe (Ceci est un premier retour des professionnels présents à l'atelier)

#### ✓ **Urgent :**

- Remplacement des menuiseries
- Radon
- Coordination des chantiers

#### ✓ **Important :**

- Compétences et métiers de chauffagiste

Une étude de faisabilité sera conduite prochainement et s'attachera à poursuivre cette réflexion avec les acteurs de la rénovation et de la formation du territoire pour identifier la meilleure filière de formation.

En conclusion, les participants ont fait preuve d'un grand intérêt pour ce sujet et sont arrivés avec des attentes et des questionnements. La création d'une école de production sur le sujet de la rénovation énergétique est un projet qui s'inscrit dans le territoire ardéchois. En effet, il peut proposer une partie de la réponse à la problématique des besoins en compétences et en professionnels formés aux enjeux de la rénovation énergétique performante.

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous investir dans le groupe projet ?

Mélanie Héritier – directrice de la Maison de l'emploi et de la formation sud Ardèche

[direction@mdef-sudardeche.fr](mailto:direction@mdef-sudardeche.fr)



Photo 10: Atelier Ecole de production

## PRESENTATION DE L'ATELIER DE L'APRES-MIDI



Photo 11 : Atelier chantier de rénovation

## Entre dispositifs nationaux & enjeux locaux, renforcer l'offre en rénovation énergétique



Photo 12 : Christophe DREUIL, Chargé de mission Service Bâtiment Partenariats & Mobilisation des Professionnels autour de la rénovation énergétique ADEME & Patricia DI STEFANO, Cheffe de service Branches et Compétences à la DREETS



## Entre dispositifs nationaux & enjeux locaux, renforcer l'offre en rénovation énergétique

Patricia DI-STEFANO  
DREETS Auvergne Rhône-Alpes  
Département compétences et qualifications

Christophe DREUIL  
ADEME – Service Bâtiment

## Prévision des besoins en emploi (rénovation des logements uniquement)

Période 2012 - 2021

1,94 M chantiers « geste »  
14 000 chantiers BBC  
169 000 ETP

Période 2022 - 2030

Scénario  
« atteinte des objectifs climatiques »\*

270 000 chantiers « geste »  
911 000 chantiers BBC  
+ 169 700 ETP

Scénario « tendanciel »

2,03 M chantiers « geste »  
262 000 chantiers BBC  
+ 198 600 ETP

\*Travaux Build Up Skills 2 - 2023

ADEME / Direction Villes & Territoires Durables / Service Bâtiment

2

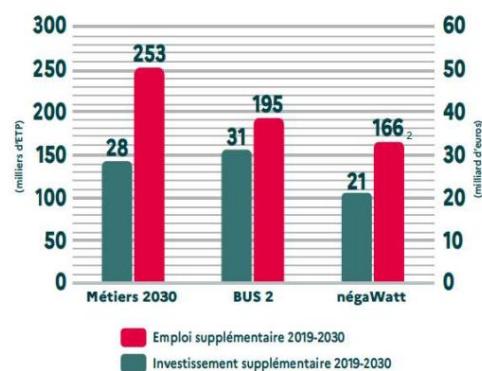
14/03/2025

## Prévision des besoins en emploi

Les métiers avec le plus d'attente sont similaires dans les 2 scénarii :

- Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non-cadres)
- Ouvriers qualifiés de la peinture & finition du bâtiment
- Electriciens
- Plombiers, Chauffagistes
- Maçons

Différentes projections,  
des résultats cohérents :



ADEME / Direction Villes & Territoires Durables / Service Bâtiment

3

14/03/2025

## Des initiatives régionales pour mieux cerner ces besoins et accompagner les entreprises à aller plus loin vers la transition écologique

En 2023, la DREETS lançait un appel à projets pour soutenir les initiatives régionales de développement des compétences et de maintien des emplois dans le cadre de la transition écologique... Dont notamment :

**Parcours prototype de la Conférence des entreprises pour le climat : + d'une 30aine d'entreprises du BTP, de cabinets d'études ou de promoteurs immobiliers qui ont défini des feuilles de route régénératives ambitieuses suite au parcours CEC (bassin Lyonnais et Alpes et Massif central) :**  
« Traiter thermiquement l'ensemble de nos logements en étiquette E/F/G 2 X + vite que la réglementation »  
“ Penser nos investissements techniques sous l'angle de la durabilité. »  
“ Contractualiser avec des fournisseurs s'inscrivant dans la lutte contre l'obsolescence, pour la réparabilité et la circularité. »  
“ Utilisation des déchets d'extraction / déchets minéraux / tuiles... pour nos enduits, récupération et réutilisation des bois démontés »  
“ Utilisation d'isolants biosourcés, priorité sur la construction bois paille pour la réalisation de bâtiment neuf ou d'extensions. »...

\*\*\*

### Rapport de prospective confié à Negawatt sur les emplois, métiers, compétences et formations pour le secteur de la rénovation performante pour le bâtiment résidentiel en ARA :

Vient préciser **la liste des métiers de la rénovation performante**, nécessitant des ETP supplémentaires (notamment Menuisier - Etancheur air - Etancheur eau - Accompagnateur de la rénovation...)  
Et **l'évolution des compétences métiers attendues d'un point de vue qualitatif** (évolution du geste, utilisation de matériaux biosourcés...) ou **à de nouvelles activités** (comme capacité à travailler en groupement).

## Les enjeux de la rénovation performante



Transition  
écologique



Confort



Méthodes de travail  
Compétences  
Articulation des travaux

## Des défis régionaux pour le bâtiment identifiés par la COP régionale : des ambitions à l'action à grande échelle

Inspirées des Conferences of the Parties (COP) réunissant les États parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les COP régionales (réunissant institutionnels, monde économie et mouvements citoyens) visent à définir au sein d'une région les leviers d'actions permettant d'atteindre **les objectifs nationaux de réductions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité**.

La feuille de route cible expressément le bâtiment parmi ses enjeux, avec 4 défis identifiés :

1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements en ARA et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés / an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030 ;
2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030 ;
3. Construire et rénover avec exemplarité ;
4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière.

Un atelier prévu prochainement par le SGAR visera à poser une méthodologie pour identifier les transformations à anticiper sur les emplois, formations et compétences à horizon 2030, en partant d'exemples micro (métier de couvreur) et macro (nouveau quartier)

## Vos outils & interlocuteurs



### 14 Référents Aide à la Rénovation (RAR) en Ardèche

- CAPEB
- Point P (Aubenas, Lamastre, Le Cheylard, Privas, Tournon)
- Gedimat (Davézieux, Le Pouzin)
- Didier Matériaux (Pizançon, Valence)
- Cedeo (Annonay)
- Bleu Rouge (Aubenas)

<https://programme-oscar-cee.fr/trouver-un-rar/>



## Votre interlocuteur principal



Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



Photo 13 : information communication partenaires



Photo 14 : OPPBTP - Adrien Royer



## Atelier n°5 : Réussir une rénovation énergétique : avec qui et comment ?



Photo 15 : Adeline CHANTEPY, Référente des professionnels de la rénovation, ALEC07, Céline VIDALLET et Joël BELMONTE, Elu(e)s à l'ordre des architectes, Yolaine ARNICHAND, Architecte et MAR, Sabine GUIDUBALDI et Antoine AUBINAIS, Architectes conseillers CAUE

Les acteurs et étapes clés pour atteindre la performance énergétique : du premier niveau de conseil à la réception de chantier en passant par le financement.

Comment les missions de **MonAccompagnateurRénov'** (MAR) s'intègrent dans un projet de rénovation et particulièrement dans un parcours aidé ?

### MonAccompagnateurRénov' : de quoi parle-ton ?

Mon Accompagnateur Rénov' est un **interlocuteur de confiance** pour accompagner les ménages dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. Pour sécuriser leur parcours, les ménages doivent obligatoirement avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.

Il assure un accompagnement de bout-en-bout des particuliers dans tout leur parcours de travaux en proposant un appui technique, administratif, financier et social. Seuls les professionnels éligibles et agréés par l'Anah, ou ses délégations, peuvent intervenir comme Mon Accompagnateur Rénov'.

**Mon Accompagnateur Rénov' assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent.**

Il assure des prestations sociales obligatoires et peut proposer des prestations facultatives ou renforcées, notamment pour les situations d'insalubrité, de perte d'autonomie ou de précarité énergétique.

Dans la matinée, nous sommes revenus sur un **contexte** qui fait état de l'enjeu majeur collectif et individuel de la rénovation énergétique performante.

Elle permet d'améliorer le confort, de moins subir l'augmentation et les variations du prix de l'énergie, de réduire son empreinte carbone et de valoriser son patrimoine, nous parlons maintenant de **valeur verte**<sup>8</sup>. Aux regards des enjeux collectifs de lutte contre la précarité énergétique, d'indépendance énergétique, et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il s'agit d'amener le parc bâti en classe A ou B à l'horizon 2050 selon la Loi climat et résilience de 2021<sup>9</sup>.

En Ardèche, **54 %** des logements datent d'avant 1975. Les étiquettes énergie A et B représentent 7% du parc de logements, tandis que les passoires énergétiques (F et G) en représentent **44%**.

En 2024, en terme de retombées économiques, les dossiers **MaPrimeRénov**<sup>10</sup> par geste et accompagnés représentent plus de 70 millions d'euros de travaux subventionnés en Ardèche dont environ la moitié dans le cadre de MaPrimeRénov accompagné. Ces montants de travaux auquel il faut ajouter les chantiers de résidences principales hors MaPrimeRénov, les rénovations en résidences secondaires ainsi que dans le parc tertiaire.

La rénovation énergétique performante (atteindre la classe A ou B) permet des retombées économiques locales mais reste un défi collectif sur plusieurs points d'où ce séminaire.

Les **objectifs** de cet atelier ont été de questionner et identifier :

- Les évolutions des pratiques professionnelles nécessaires pour chaque métier ;
- Les pratiques actuelles en termes d'interfaces entre les corps de métiers indispensables dans les process d'un projet de rénovation performante.

A partir de la fresque ci-dessous quatre groupes ont interagi aux questions posées par les animateurs et animatrices.

---

<sup>8</sup> <https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/etudes-et-analyses-immobilieres/performance-energetique-la-valeur-verte-des-logements>

<sup>9</sup> <https://www.banquedesterritoires.fr/loi-climat-et-resilience-ce-qui-faut-retenir-des-mesures-sur-la-renovation-thermique-des-batiments>

<sup>10</sup> [https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimerenov?gclid=CjwKCAjw87XBBhBIEiwAxP3\\_A12i1rgnlcxWr\\_qHNVuQHRTvHIMykm6JJ2972qm\\_qzvVYNz3lygxoCarMQAvD\\_BwE](https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimerenov?gclid=CjwKCAjw87XBBhBIEiwAxP3_A12i1rgnlcxWr_qHNVuQHRTvHIMykm6JJ2972qm_qzvVYNz3lygxoCarMQAvD_BwE)

## Réussir une rénovation énergétique performante avec qui et comment ?

Parcours de rénovation énergétique performante SIMPLIFIE - secteur résidentiel

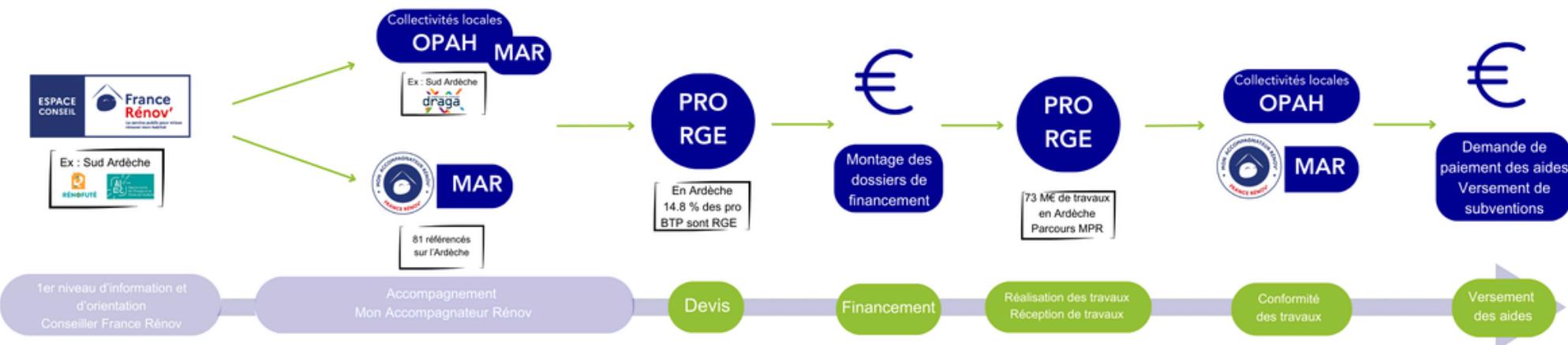


Photo 16 : Schéma Fresque parcours aidé produite par l'ALEC07

*NB : En préalable, nous rappelons que les temps d'échanges étaient limités pour un sujet aussi complexe et sensible que l'évolution des pratiques professionnelles pour atteindre la performance énergétique lors d'une rénovation et d'autant plus dans un contexte économique tendu.*

## 1 - Organisation des chantiers de rénovation performante

En règle générale, on constate **une absence** de conducteur de travaux, de maître d'œuvre ou d'architectes dans un groupement formel ou informel dans la mise en œuvre d'un projet de rénovation énergétique en résidentiel. Ce point a pour conséquence une fragilité ou difficulté à concevoir et à coordonner les interfaces métiers pour atteindre la performance en une étape ou plusieurs étapes.

→ Les **architectes** souhaitent être mieux identifiés, impliqués, reconnus dans l'éco-système d'un parcours de rénovation énergétique performante par les professionnels et les ménages.

→ Des entreprises **ont créé des liens** avec d'autres professionnels pour orienter leurs clients vers des partenaires de confiance. Il s'agit de groupement informel mais qui selon les retours lors de cet événement ne permettent pas d'aborder les points sensibles d'un chantier. Aucun artisan ne se positionne en conducteur de travaux. La question des interfaces métiers « fines » est insuffisamment prise en compte et/ou parfois constraint par le client : budget et choix en terme d'ambition des travaux.

→ Certains **entrepreneurs achètent plusieurs entreprises** pour avoir tous les métiers à proposer.

## 2 - Acculturation, harmonisation et évolution des pratiques professionnelles

Les **interventions des professionnels restent plutôt cloisonnées** dans leurs propres tâches métier mais la réussite d'une rénovation performante nécessite de la **transversalité**.

→ Par conséquent, des besoins d'**échanges de pratiques mutualisées voire de formations** entre les architectes, les professionnels labellisés MAR, les artisans et les professionnels des espaces conseil France Renov pour se comprendre en étant sur socle commun de connaissances techniques.

Cette interconnaissance assurerait une meilleure prise en charge des parcours aidés des usagers en favorisant à la fois le conseil éclairé, la prise en compte des préconisations du MAR, et faciliter la conduite du projet. Par ailleurs, une **acculturation des ménages** sera également nécessaire.

→ Un chantier de rénovation performante est complexe. Lorsqu'il est soumis aux aides, il représente un coût plus important mais aussi des contraintes de trésorerie pour les entreprises. La rénovation énergétique par étapes devient alors une solution mais elle pose de nombreuses questions techniques pour garantir les économies d'énergie et éviter d'éventuelles pathologies du bâti à moyen terme. La rénovation performante n'est pas un simple enchaînement de différents postes de travaux, elle doit être considérée

comme **un projet global**. Sortir de la logique parcours aidé vs parcours non aidé permettrait de faire bouger la façon de travailler

→ La sélection d'**entreprises RGE de qualité**. Il est difficile pour les clients de connaître la réputation et la compétence de ces entreprises. Il est donc crucial de définir clairement quels critères permettent de qualifier une entreprise comme RGE et aider le client au choix de la bonne entreprise. Un **outil de référencement territorial** qui mette en évidence les qualités ou les spécificités des professionnels serait un plus. Cet outil de référencement permettrait aux entreprises locales de se mettre en avant et de favoriser leur activité et leur développement.

→ En Ardèche, il y a **peu de MAR** dont le siège social est sur le département : trois architectes MAR, trois bureaux d'études MAR, un opérateur historique. Comment accompagner les professionnels locaux pour qu'ils se saisissent de cette compétence et notamment sur les territoires excentrés de la vallée du Rhône (Cévennes).

→ **Adapter le parcours de formation en proximité**, et sur chantier. (Cf *Plan de formation* modules BATIP ou DOREMI)

→ **Comprendre l'éco-système d'acteurs** : (la politique habitat de l'ANAH /France Rénov, l'ALEC07, les politiques locales OPAH, les MAR... )

- Pour éviter les fraudes ou les abus auprès des usagers notamment des entreprises en chasse aux subventions en favorisant la connaissance des « bons interlocuteurs » auprès du public
- Et sensibiliser les entreprises à l'éco-système pour que l'interlocuteur France Renov, ou MAR soit en appui de la demande des usagers.

→ **Formation technique continue** nécessaire tout au long de la carrière des entrepreneurs pour une bonne connaissance des réglementations et des matériaux.

Pendant l'atelier, des sujets ont été abordés. Cela tient à l'intégration de ce nouvel acteur, mais c'est aussi lié à une nouvelle fonction qui nous amène à réfléchir au-delà d'un parcours aidé ?

Le MAR n'a pas d'obligation de résultats, il n'a pas vocation à surveiller le déroulement des travaux, il vérifie sur factures et visuellement... Parfois les conclusions de l'audit ne sont pas assez précises pour que les entreprises puissent mettre en œuvre concrètement. Les disparités des montants de prestations d'un MAR à l'autre peuvent interroger les usagers et les professionnels, peut-on le justifier ?

**Les missions du MAR questionnent** : Un MAR peut-il assurer la maîtrise d'œuvre ? Comment est-elle financée dans MaPrimeRenov ? Qu'est-ce qui se passe quand un MAR fait faillite ? S'il ne peut pas attester des travaux effectués, les aides seront-elles versées ? Qu'est-ce qui se passe quand le dossier change, évolue au cours des travaux pour les aides ?

### 3 - Stabiliser la politique publique de l'habitat ou comment devenir résilient face aux changements permanents et inéluctables afin de réussir des rénovations performantes ?

- **Instabilité des financements** qui insécurise les professionnels et les ménages : comment faire de la rénovation performante au-delà de l'instabilité politique pour un territoire résilient ?
- Inquiétude sur les **biais des calculs thermiques** pour accéder aux aides, faire des choix techniques pertinents à long terme. Certaines solutions, comme l'utilisation de pompes à chaleur dans la perspective de faire des sauts de classe, peuvent être inadaptées au contexte et se révéler contre-productives.
- Certains territoires mènent des politiques de l'habitat d'envergure et accompagnent les ménages modestes et très modestes par l'intermédiaire d'un service MAR intégré en faveur de leurs administrés, les autres professionnels **MAR n'ont donc pas accès à ce marché** et se retrouvent concurrencés puisque leur prestation est payante. Ce marché risque d'être d'autant plus tendu en 2025 pour les MAR au regard des budgets déjà consommés au niveau de l'ANAH.



Photo 17 : Atelier réussir une rénovation performante

## Définition d'une rénovation énergétique performante

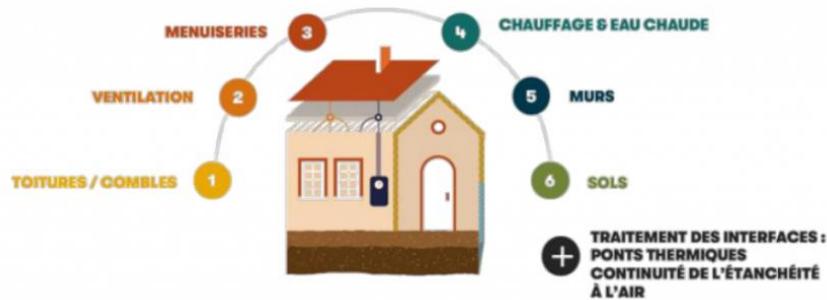


Photo 18 : Schéma des 6 postes de travaux nécessaires à la performance thermique de DOREMI

## Le secteur bancaire engagé dans la transition écologique



Photo 19 : Laurent PAOLIN, Président du Comité local des banques 26-07

La rénovation énergétique performante, au delà de la définition de bouquets de travaux cohérents, implique d'établir un plan de financement sécurisant. Les acteurs bancaires ont un rôle essentiel dans les outils de financement qu'ils proposent. Leurs offres sont complétées par leur expertise en matière d'analyse du risque.

L'éco-prêt à taux zéro, lancé en 2009 pour le secteur résidentiel, permet d'échelonner les dépenses liées aux travaux de rénovation énergétique sur plusieurs années. L'objectif étant de faire en sorte que la mensualité puisse être compensée par les économies d'énergie.

En 2023, plus de 105 000 projets ont été financés avec un éco-PTZ en France alors qu'en 2018 nous n'étions seulement qu'à 19 000 prêts accordés.

La simplification administrative a contribué à la démocratisation de cet outil, et la mobilisation des acteurs bancaires dans la transition a eu des effets positifs.

Néanmoins, certains particuliers n'ont toujours pas accès à ce dispositif par méconnaissance ou par des freins liés à la complexité administrative.

Les espaces conseils France Rénov sont peu identifiés par les conseillers bancaires pour les aider à renseigner leurs clients sur les choix techniques et mieux qualifier leur projet.

Nous pouvons donc aller plus loin avec les acteurs bancaires pour faciliter la massification des rénovations énergétiques performantes. Les Espaces France Rénov, dont Rénofuté, se mobilisent pour aider en conseillant les particuliers dans la définition de leur projet et leur financement. Un travail d'interconnaissance peut être mis en place pour faciliter le travail de chacun.

Ce séminaire a été l'occasion d'initier la réflexion avec Monsieur Paolin Président du comité des banques de la Drôme et de l'Ardèche que nous remercions de sa présence.

L'ALEC07 lance une réflexion pour proposer aux acteurs bancaires de l'Ardèche à s'engager à ses côtés pour accélérer la rénovation énergétique localement : le financement étant la clé du projet.

## LES PERSPECTIVES

Le Groupe de travail rénovation énergétique des bâtiments continue la mise en œuvre de sa feuille de route.

Suite au séminaire, nous allons :

- **Poursuivre les réunions d'information collective** en direction des professionnels de la filière afin d'accompagner la labellisation RGE et aux enjeux de la formation professionnelle : fin 2024, nous avions organisé une réunion à Joyeuse en collaboration avec le TEPOS Sud Ardèche, une 40aine de professionnels étaient présents exprimant des attentes fortes dans la mise en place d'outils en proximité
- **Réunir les acteurs de la formation professionnelle** pour la mise en place d'un *Plan Territorial de Développement des Compétences* : Réfléchir à un tronc commun de modules de formation essentielles pour favoriser les projets de rénovations performantes, accompagner les entreprises dans la montée en compétences, innover dans la mise en œuvre distantiel, présentiel, en situation de travail, etc. ;
- Accompagner les entreprises pour **mieux recruter et fidéliser** : mieux recruter c'est mieux accueillir. Il faut rendre visible les outils existants auprès des entreprises (pour exemple : accompagnements des OPCO, la Prestation Conseil RH,..)
- **Poursuivre l'étude de faisabilité d'une école de production** : sur le Sud de l'Ardèche, le nombre de jeunes en rupture avec le système scolaire est important. La mission locale Ardèche Méridionale compte 626 jeunes en obligation de formation dont 34% environ n'ont pas de solution.
- Continuer la **valorisation des métiers auprès d'un public jeune** : la CAPEB Ardèche poursuivra ses interventions dans les collèges du département avec son Escape Game afin d'adapter le jeu à la transition écologique.
- **Mobiliser le réseau pour l'emploi** pour orienter des publics vers ces métiers d'avenir.

## LEGENDE DES ILLUSTRATIONS

*Photo 1 : intervention de monsieur le Secrétaire général*

*Photo 2 : Atelier formation et recruter/fidéliser*

*Photo 3: Une intervention de Laurence Pourailly directrice de la Banque de France*

*Photo 4 : Laurent Barruyer Secrétaire général CAPEB Ardèche – Serge Saussac Responsable du service juridique et économique Fédération Française du BTP 26/07*

*Photo 5 : Caroline Barlerin Responsable de Projet FARE Asder, Laurent Geffroy Conseiller en Formation Continue Greta Ardèche Drôme, Julien Pulicari Expert Emploi Compétences et Formation Institut Negawatt*

*Photo 6 : Atelier formation*

*Photo 7 : Sandrine Gandon Conseillère entreprise Filière Bâtiment, CDE France Travail – Valérie Veyrenc Déléguée à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels DDETS PP de l'Ardèche*

*Photo 8 : Atelier Recruter et fidéliser*

*Photo 9 : Mélanie HERITIER, Directrice MDEF Sud Ardèche, Emilie NANCEY, Chargée de projet chaleur renouvelable ALEC07*

*Photo 10: Atelier Ecole de production*

*Photo 11 : Atelier chantier de rénovation*

*Photo 12 : Christophe DREUIL, Chargé de mission Service Bâtiment Partenariats & Mobilisation des Professionnels autour de la rénovation énergétique ADEME & Patricia DI STEFANO, Cheffe de service Branches et Compétences à la DREETS*

*Photo 13 : information communication partenaires*

*Photo 14 : OPPBTP - Adrien Royer*

*Photo 15 : Adeline CHANTEPY, Référente des professionnels de la rénovation, ALEC07 , Céline VIDALLET et Joël BELMONTE, Elu(e)s à l'ordre des architectes, Yolaine ARNICHAND, Architecte et MAR, Sabine GUIDUBALDI et Antoine AUBINAIS, Architectes conseillers CAUE*  
*Photo 16 : Schéma Fresque parcours aidé produite par l'ALEC07*

*Photo 17 : Atelier réussir une rénovation performante*

*Photo 18 : Schéma des 6 postes de travaux nécessaires à la performance thermique de DOREMI*

*Photo 19 : Laurent PAOLIN, Président du Comité local des banques 26-07*

# REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les professionnels de la filière présents d'avoir participé à ce séminaire, ainsi que les acteurs partenaires de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion, les services de l'État (Préfecture, DDT, DREETS, DDETS PP), les collectivités territoriales, les fédérations professionnelles, et tous les autres acteurs présents.

La Conférence des parties Ardéchoise a permis de mettre en place ce groupe de travail afin de mettre en synergie les acteurs autour de ce défi majeur. Nous avons d'ores et déjà engagé des actions, mais un grand chantier nous attend pour répondre à tous les points soulevés dans les différents ateliers que de soit en termes :

- d'accompagnement des entreprises,
- d'adaptation de la formation,
- d'attractivité des métiers du secteur
- et de modélisation de scenarii de projet de rénovation performante

## NOS PARTENAIRES











